

Service Santé et Prévention au travail

Missions et adhésion

3 missions

Suivi individuel de l'état de santé

Assurer le suivi médical des agents

Prévention de la désinsertion professionnelle

Accompagner les agents dans le maintien dans l'emploi

Prévention des risques professionnels

Identifier les risques et contribuer à des actions de prévention

Une équipe pluridisciplinaire à vos côtés

- Médecins du travail
- Infirmier en santé au travail
- Psychologue du travail
- Conseillers en prévention
- Assistants en santé au travail

Formule 1 - Offre de référence

70 € / agent /an

Des modalités dérogatoires existent pour certaines collectivités selon leurs compétences internes et les conditions de la convention.

Service Santé et Prévention
Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale 43
46, Avenue de la Mairie 43000 ESPALY SAINT MARCEL
04 71 05 37 20 - www.cdg43.fr - prevention43@cdg43.fr

Comment adhérer ?

1. **Délibérer**
2. **Signer la convention**
3. **Déclarer ses effectifs chaque année**

Option

Mission d'inspection en santé et sécurité au travail

L'Agent Chargé de la Fonction d'Inspection (ACFI) contrôle la collectivité dans l'application des règles d'hygiène et sécurité au travail et propose des mesures d'amélioration.

Coût annuel selon effectif

0 à 10 agents - 100 €
11 à 50 agents - 300 €
51 à 200 agents - 600 €
201 à 500 agents - 1 500 €
+ de 500 agents - 3 200 €

cdg43
fonction publique territoriale

Un appui au cœur du territoire

Service Santé et Prévention
Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale 43
46, Avenue de la Mairie 43000 ESPALY SAINT MARCEL
04 71 05 37 20 - www.cdg43.fr - prevention43@cdg43.fr